SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Agent vérificateur d'appareils extincteurs)

Organisation des interventions

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP AVAE, veuillez visiter :
capavae.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

AGENT VÉRIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EP1 : VÉRIFICATION D'UNE INSTALLATION ET ORGANISATION DE L'INTERVENTION

Coefficient : 4 Durée : 4 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse de l'installation et recensement des interventions (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Préparation des moyens et chiffrage prévisionnel (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Organisation et préparation de l'intervention (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Prévention et sécurité de l'intervention (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice est défini par la convocation de la session.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ATELIER MÉCANIQUE DES RIVES, ZONE ARTISANALE DES RIVES, 38120 SAINT-ÉGRÈVE

Vous êtes agent vérificateur dans l'entreprise de maintenance **Alpes Protection Services**. Le 14 octobre 2026, vous intervenez à l'Atelier Mécanique des Rives, établissement de travail comprenant un atelier, une zone de stockage, des bureaux et une mezzanine. Le responsable de site demande la vérification annuelle de l'installation de première intervention, la préparation des moyens nécessaires et la remise d'un compte rendu.

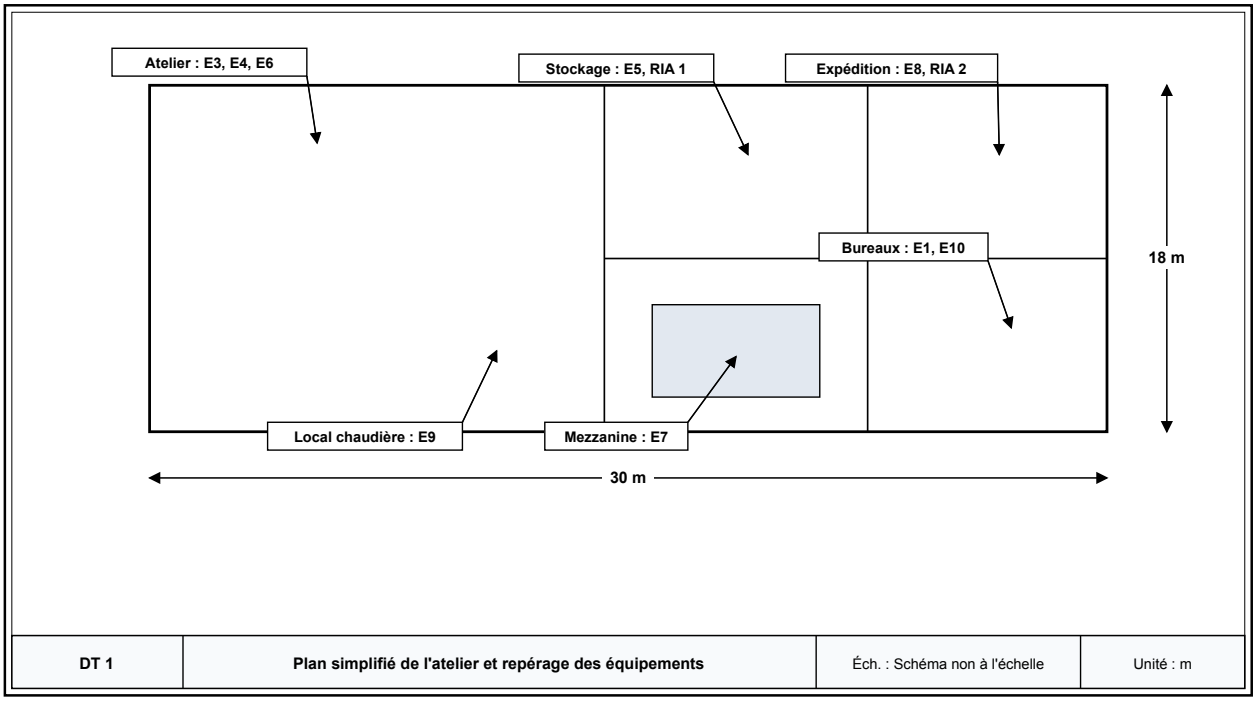
Le parc à traiter comporte 10 extincteurs portatifs et 2 robinets d'incendie armés (RIA). Le plan, l'inventaire, les règles de préparation et les prix nécessaires sont fournis dans les documents techniques DT 1 à DT 3. Pour ce sujet, les prescriptions de classement, de périodicité et de temps indiquées dans ces documents constituent les données applicables au cas étudié. Toute anomalie constatée doit être signalée au responsable du site et traitée selon la procédure fournie, sans remise en service d'un appareil dont l'état ne le permet pas.

Vous devez analyser l'installation, établir les opérations à effectuer, calculer les moyens et coûts prévisionnels, organiser l'intervention et identifier les mesures de prévention adaptées.

PARTIE 1 : Analyse de l'installation et recensement des interventions (5 points)

Décoder le plan et les documents techniques, recenser les opérations

À l'aide des DT 1 et DT 2, analysez l'installation avant le déplacement. La date de visite est le 14 octobre 2026. La périodicité prévue par le cahier des charges du site est annuelle. Un appareil dont la vérification annuelle n'est pas enregistrée depuis 2025 est à traiter lors de cette intervention.



Plan non destiné à l'exécution de travaux. Les positions sont repérées par identifiants d'équipement.

FormaV - document d'entraînement non officiel

1.1 (1,5 point) À partir du DT 2, relevez les équipements dont la dernière vérification enregistrée remonte à 2024. Indiquez pour chacun son identifiant et sa localisation.

1.2 (2 points) Complétez le tableau de diagnostic du DR 1 en distinguant les appareils à vérifier, l'anomalie déjà signalée et l'action préparatoire à prévoir pour chaque cas. Appuyez-vous sur les informations de l'inventaire et sur la procédure du DT 2.

1.3 (1,5 point) Indiquez le nombre total d'équipements à prendre en charge et leur répartition entre extincteurs portatifs et RIA. Justifiez votre réponse à partir du DT 2.

PARTIE 2 : Préparation des moyens et chiffrage prévisionnel (6 points)

Calculer les besoins, estimer la durée et établir le coût de l'intervention

Les temps unitaires, stocks disponibles et prix figurent au DT 3. Pour les calculs de main-d'œuvre, les deux agents sont mobilisés pendant toute la durée de présence sur site. Le temps de trajet aller-retour est calculé séparément. Les prix indiqués sont hors taxes.

Données de calcul extraites du DT 3

Donnée	Valeur
Vérification d'un extincteur	12 min par appareil
Vérification d'un RIA	25 min par équipement
Déplacements entre zones et accès au matériel	30 min pour l'intervention
Compte rendu et clôture de l'intervention	20 min pour l'intervention
Trajet aller-retour	40 km
Coût horaire chargé d'un agent	32,00 € par heure
Coût kilométrique du véhicule	0,42 € par km
Étiquette de vérification	0,45 € l'unité
Scellé de sécurité	0,18 € l'unité

2.1 (1,5 point) Calculez le temps de vérification des 10 extincteurs, puis celui des 2 RIA. Donnez le temps total de vérification en minutes.

2.2 (1,5 point) Calculez la durée totale de présence sur site en ajoutant les déplacements entre zones et l'établissement du compte rendu. Convertissez le résultat en heures et minutes. Utilisez la relation : $T_{site} = 10 \times 12 + 2 \times 25 + 30 + 20$.

2.3 (1,5 point) Le DT 3 indique que 12 étiquettes et 10 scellés sont nécessaires. Déterminez la quantité à prélever au stock et la quantité de scellés à acheter. Calculez le coût des scellés à acheter.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.4 (1,5 point) Calculez le coût prévisionnel hors taxes de la main-d'œuvre, du déplacement et des scellés à acheter. Pour la main-d'œuvre, utilisez : $C_{MO} = 2 \times T_{site}\ (\text{en heures}) \times 32$. Pour le déplacement, utilisez : $C_{déplacement} = 40 \times 0,42$. Présentez le détail puis le total arrondi au centime.

PARTIE 3 : Organisation et préparation de l'intervention (5 points)

Préparer la tournée, le matériel et les documents de suivi

Le rendez-vous est fixé à 8 h 00. Le trajet entre l'entreprise et le site dure 20 minutes à l'aller et 20 minutes au retour. Les deux agents partent ensemble. Le responsable du site doit être informé à l'arrivée et à la fin de l'intervention. Les besoins de consommables sont établis à la partie 2. Une anomalie nécessitant la mise hors service d'un appareil doit être signalée immédiatement et tracée sur le compte rendu.

Repères de préparation de la tournée

Étape	Durée ou donnée	Élément à renseigner sur le DR 2
Trajet aller	20 min	Heure de départ
Arrivée et accueil du responsable	Rendez-vous à 8 h 00	Heure d'arrivée
Intervention sur site	Durée calculée à la question 2.2	Heure prévisionnelle de fin
Trajet retour	20 min	Heure prévisionnelle de retour

3.1 (1,5 point) Établissez les horaires prévisionnels de départ, d'arrivée, de fin d'intervention sur site et de retour à l'entreprise. Utilisez la durée calculée à la question 2.2 et reportez vos résultats sur le DR 2.

3.2 (1,5 point) Complétez la nomenclature du DR 2 : indiquez les quantités d'étiquettes et de scellés à emporter, ainsi que le matériel nécessaire au contrôle des extincteurs et des RIA. Le matériel doit être adapté aux équipements inventoriés au DT 2.

3.3 (2 points) Rédigez, dans l'ordre, les principales étapes de l'intervention depuis l'accueil jusqu'à la clôture. Votre réponse doit mentionner la prise de contact avec le responsable, le repérage des équipements, la vérification selon la procédure fournie, le traitement des anomalies, la traçabilité et la remise des conclusions au client.

PARTIE 4 : Prévention et sécurité de l'intervention (4 points)

Identifier les risques et proposer des mesures de prévention

L'intervention se déroule dans un atelier mécanique en activité. Des véhicules peuvent circuler, des opérations de soudage peuvent être en cours et des équipements sont installés en hauteur sur la mezzanine. Le site reste occupé pendant la visite. Les consignes de sécurité du DT 3 s'appliquent à l'intervention.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Situations à analyser pour la prévention

Situation de travail	Risque principal
Déplacement dans l'atelier	Circulation de véhicules et heurt
Accès à la mezzanine	Chute de hauteur
Vérification à proximité de travaux de soudage	Exposition aux projections et perturbation du poste de travail
Manipulation et transport des appareils	Effort physique et chute de charge

4.1 (2 points) Pour chacune des quatre situations du tableau, proposez une mesure de prévention concrète, compatible avec les consignes du DT 3.

4.2 (2 points) Expliquez la conduite à tenir si un extincteur présente une anomalie imposant sa mise hors service. Votre réponse doit préciser la sécurisation de la zone, l'information du responsable, la traçabilité et la vérification du maintien d'une protection incendie adaptée à l'emplacement.

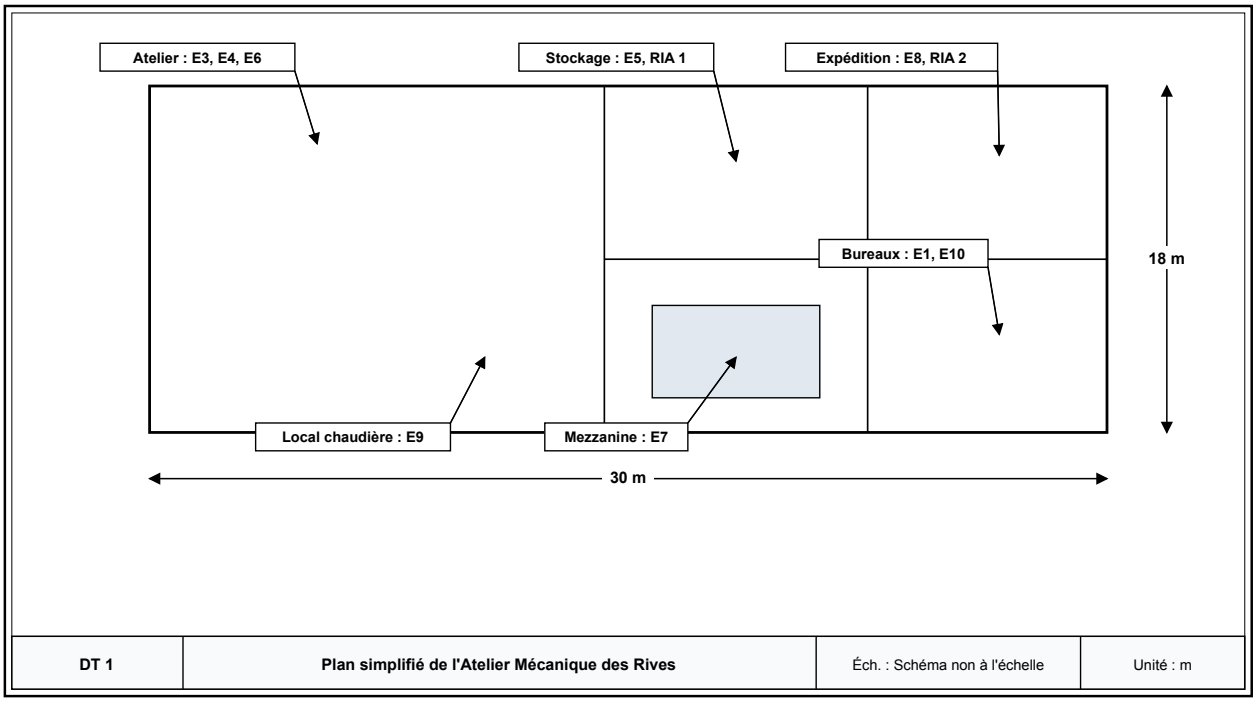
FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN SIMPLIFIÉ DU SITE ET IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS

Le site étudié mesure 30 m par 18 m. Le plan schématique de la partie 1 distingue l'atelier, la zone de stockage, l'expédition, les bureaux, le local chaudière et la mezzanine. Les identifiants d'équipements servent au repérage pendant la tournée. Le schéma n'est pas à l'échelle et ne permet pas de déduire des distances de cheminement.



Dimensions extérieures : 30 m par 18 m. Implantation indicative.

DT 2 : INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS ET PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES ANOMALIES

Inventaire transmis par le responsable du site. Les dates indiquées correspondent à la dernière vérification enregistrée dans le registre présenté à l'entreprise. La visite du 14 octobre 2026 porte sur l'ensemble des équipements listés. Selon le cahier des charges de ce site, une vérification est prévue chaque année. Ce tableau constitue la donnée de travail du sujet et ne remplace pas les textes réglementaires applicables.

Procédure interne en cas d'anomalie : identifier l'appareil et son emplacement, ne pas remettre en service un appareil dont l'état le permet pas, prévenir le responsable du site, consigner le constat sur le compte rendu et signaler la nécessité de maintenir une protection adaptée à l'emplacement. Le remplacement temporaire n'est réalisé qu'après accord du responsable et avec un appareil approprié disponible.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Inventaire du parc à vérifier le 14 octobre 2026

Identifiant	Équipement	Caractéristique	Localisation	Dernière vérification enregistrée	Information préalable
E1	Extincteur portatif	6 kg poudre ABC	Bureaux	2025	Aucune anomalie signalée
E2	Extincteur portatif	5 kg CO2	Atelier, poste soudage	2024	Scellé de sécurité signalé manquant
E3	Extincteur portatif	6 kg poudre ABC	Atelier, zone A	2025	Aucune anomalie signalée
E4	Extincteur portatif	6 kg poudre ABC	Atelier, zone B	2025	Aucune anomalie signalée
E5	Extincteur portatif	9 kg poudre ABC	Stockage	2024	Aiguille du manomètre signalée sous la zone verte
E6	Extincteur portatif	5 kg CO2	Atelier, local électrique	2025	Aucune anomalie signalée
E7	Extincteur portatif	6 kg poudre ABC	Mezzanine	2025	Accès par escalier fixe
E8	Extincteur portatif	6 kg poudre ABC	Expédition	2025	Aucune anomalie signalée
E9	Extincteur portatif	6 L eau avec additif	Local chaudière	2025	Aucune anomalie signalée
E10	Extincteur portatif	6 kg poudre ABC	Bureaux, couloir	2024	Accès partiellement obstrué par des cartons
RIA 1	Robinet d'incendie armé	DN 25	Stockage	2025	Aucune anomalie signalée
RIA 2	Robinet d'incendie armé	DN 25	Expédition	2025	Aucune anomalie signalée

FormaV - document d'entraînement non officiel

Repères de traitement des anomalies

Constat	Action à prévoir selon la procédure du site
Scellé manquant	Contrôler l'appareil, tracer le constat et remplacer le scellé si l'état de l'appareil le permet.
Manomètre sous la zone verte	Ne pas considérer l'appareil comme disponible. Le signaler au responsable et organiser son remplacement temporaire après accord.
Accès obstrué	Faire dégager l'accès avec l'accord du responsable et vérifier que l'appareil reste visible et accessible.

DT 3 : DONNÉES DE PRÉPARATION, STOCK, COÛTS ET PRÉVENTION

Données de calcul communiquées par Alpes Protection Services pour cette intervention. Elles sont fournies pour établir le prévisionnel et ne constituent pas un tarif réglementaire. Les appareils et RIA sont vérifiés selon les consignes techniques applicables aux matériels, les instructions du fabricant et les procédures de l'entreprise.

Temps unitaires et éléments de coût

Élément	Valeur fournie	Unité ou précision
Vérification d'un extincteur	12	min par appareil
Vérification d'un RIA	25	min par équipement
Déplacements entre zones et accès au matériel	30	min pour l'intervention
Compte rendu et clôture	20	min pour l'intervention
Trajet entreprise-site aller-retour	40	km
Temps de trajet aller	20	min
Temps de trajet retour	20	min
Équipe prévue	2	agents mobilisés pendant la présence sur site
Coût horaire chargé d'un agent	32,00	€ par heure
Coût kilométrique du véhicule	0,42	€ par km
Étiquette de vérification	0,45	€ l'unité
Scellé de sécurité	0,18	€ l'unité

FormaV - document d'entraînement non officiel

Stock et matériel disponible

Article ou matériel	Stock disponible	Besoin ou usage prévu
Étiquettes de vérification	14 unités	1 par équipement vérifié
Scellés de sécurité	8 unités	1 par extincteur portatif, soit 10 unités
Matériel de contrôle	1 lot	Matériel adapté aux extincteurs portatifs et aux RIA selon les procédures de l'entreprise
Appareil de remplacement temporaire	1 extincteur 6 kg poudre ABC	Mise à disposition uniquement après accord du responsable du site

Consignes de prévention à appliquer

Risque ou situation	Mesure attendue
Circulation de véhicules dans l'atelier	Porter un vêtement haute visibilité, rester dans les cheminements prévus et signaler sa présence.
Accès à la mezzanine	Utiliser l'escalier fixe, garder les mains libres pour la montée et ne pas transporter de charge encombrante en montant.
Travaux de soudage en cours	Se coordonner avec le responsable et le soudeur, maintenir une distance de sécurité et suspendre l'intervention à proximité si la zone n'est pas sécurisée.
Manutention des appareils	Évaluer la charge, utiliser une prise adaptée et demander une aide ou un moyen de manutention si nécessaire.
Anomalie compromettant la disponibilité d'un appareil	Informer le responsable, tracer l'anomalie et convenir avec lui d'une protection provisoire appropriée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : diagnostic des équipements

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les cases laissées vides à partir du DT 2. Indiquez une action préparatoire adaptée à chaque équipement. Une action doit être directement liée aux informations fournies dans l'inventaire ou dans la procédure.

Tableau de diagnostic et de préparation

Identifiant	Équipement à traiter lors de la visite : oui/non	Constat ou point de vigilance	Action préparatoire ou suite à donner
E2	.....	.....	.....
E5	.....	.....	.....
E10	.....	.....	.....
RIA 1	.....	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : ordre de travail et nomenclature

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les horaires prévisionnels et les quantités à emporter. Pour les horaires, prenez comme heure de rendez-vous sur site 8 h 00 et utilisez les durées fournies dans le sujet. Pour le matériel, inscrivez les quantités et les équipements nécessaires à la vérification du parc décrit au DT 2.

Feuille de préparation de l'intervention

Rubrique	Donnée ou matériel	Quantité ou horaire à renseigner
Horaires	Départ de l'entreprise	.....
Horaires	Arrivée sur site	.....
Horaires	Fin prévisionnelle sur site	.....
Horaires	Retour prévisionnel à l'entreprise	.....
Consommables	Étiquettes de vérification à emporter	.....
Consommables	Scellés de sécurité à emporter	.....
Matériel	Matériel de contrôle adapté aux extincteurs portatifs	.....
Matériel	Matériel de contrôle adapté aux RIA	.....
Matériel	Équipement de protection individuelle adapté à l'atelier	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP AVAE, classés par épreuve et par année :
capavae.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP AVAE reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capavae.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.